



Évaluation de la recherche

## ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Centre de droit international de Nanterre  
(CEDIN)

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris Nanterre

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019**  
VAGUE E



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Jean-Luc Albert, Président du  
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Les données chiffrées des tableaux de ce rapport sont extraites des fichiers déposés par les tutelles (dossier d'autoévaluation et données du contrat en cours / données du prochain contrat).

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

<b>Nom de l'unité :</b>	Centre de droit international de Nanterre
<b>Acronyme de l'unité :</b>	CEDIN
<b>Label demandé :</b>	EA
<b>Type de demande :</b>	Renouvellement à l'identique
<b>N° actuel :</b>	382
<b>Nom du directeur (2018-2019) :</b>	M. Franck LATTY
<b>Nom du porteur de projet (2020-2024) :</b>	M. Franck LATTY
<b>Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :</b>	

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

<b>Président :</b>	M. Jean-Luc ALBERT, Aix-Marseille Université
<b>Experts :</b>	M. Régis BISMUTH, Sciences Po Paris
	M <sup>me</sup> Frédérique COULEE, Université Paris-Sud, (CNU)
	M. Grégory KALFECHÉ, Université Toulouse 1 Capitole
	M <sup>me</sup> Anne-Thida NORODOM, Université Paris-Descartes

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. David KREMER

## REPRÉSENTANTE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M<sup>me</sup> Hélène AJI, Vice-présidente recherche de l'université

# INTRODUCTION

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Centre de droit international de Nanterre (EA 382, CEDIN) est un centre de recherche de la Faculté de droit et de science politique de l'Université Paris Nanterre. Créé en 1981, il est situé à Nanterre.

## DIRECTION DE L'UNITÉ

M. Franck LATTY, Directeur

M. François DE BERARD, Directeur adjoint.

## NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2\_1 Droit

## DOMAINE D'ACTIVITÉ

Le CEDIN met en avant au titre du contrat 2013-2018, trois domaines d'activité, à savoir le droit international public, le droit international privé, le droit de l'Union européenne (élargi au droit européen pour le futur contrat).

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ

	Composition de l'unité	
	Centre de droit international de Nanterre (CEDIN)	
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2018	Nombre au 01/01/2020
Professeurs et assimilés	5	5
Maîtres de conférences et assimilés	10	10
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS autres personnels cadre et non cadre EPIC...	1	1
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>16</b>	<b>16</b>
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	2	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres	71	
<i>dont doctorants</i>	62	
Autres personnels non titulaires	0	
<b>Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>73</b>	
<b>Total personnels</b>	<b>89</b>	<b>16</b>

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Le CEDIN est un centre de recherche à l'identité particulièrement affirmée et qui a peu d'équivalent ; il ne se trouve pas en situation de chevauchement avec d'autres centres de recherche et a su développer un partenariat avec d'autres centres de recherche de Nanterre mais aussi extérieurs à cette université.

Il dispose d'un minimum de moyens matériels et humains, si ce n'est budgétaires, lui permettant d'assurer la poursuite de ses activités tout en n'ayant cependant pas la faculté de participer réellement, de façon approfondie et conséquente aux débats juridiques internationaux.

De fait, si la réponse aux appels d'offres est un gage de pérennisation de moyens financiers importants, faute de moyens financiers de base, le CEDIN est privé de la faculté de participer à différentes instances internationales et à des forums internationaux majeurs pour le développement du droit international. Les moyens octroyés à cette unité de recherche ne sont pas à la hauteur de ses ambitions et de la réputation qu'il a pu se forger dans le milieu du droit international, tant sur le plan national qu'international.

Son projet de recherche pour le prochain contrat repose sur un ensemble cohérent de thématiques de recherche en faisant évoluer sa dimension européenne qui ne se limite plus au seul droit de l'Union européenne et en intégrant le droit transnational et l'arbitrage à l'axe initialement dédié au droit international privé, répondant ainsi parfaitement à l'évolution actuelle de ce domaine du droit.

Cette approche repose sur une double dimension : poursuivre dans une démarche transversale et maintenir une forte réactivité juridique à l'actualité. La dimension théorique de cette approche pourrait être mieux mise en évidence.

# ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

## PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le CEDIN a pris en compte et intégré les remarques du rapport précédent, en particulier sur la thématique de la transversalité, non seulement en développant des activités fédérant publicistes et privatistes mais aussi en initiant une approche pluridisciplinaire tout en s'associant à d'autres centres de recherche de l'université Paris Nanterre comme le CRDP, mais aussi de centres de recherche d'autres universités (notamment de Paris Saint Denis). Du point de vue organisationnel, les membres du CEDIN participent à plusieurs axes facilitant la transversalité des études collectives menées.

Cette prise en compte s'est traduite par l'organisation de manifestations scientifiques communes et l'élaboration d'ouvrage sur le droit international des immunités et de projets de recherche pluridisciplinaires sur les villes et le droit international, les camps et le droit, les musées et les archives et le droit international.

## CRITÈRE 1 : QUALITÉ DES PRODUITS ET ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE

### A - Production de connaissances, activités et collaborations académiques concourant au rayonnement et à l'attractivité scientifique

<b>Production de connaissances, activités et collaborations académiques concourant au rayonnement et à l'attractivité de l'unité Période du 01/01/2013 au 30/06/2018</b>	<b>Centre de droit international de Nanterre (CEDIN)</b>
<b>Journaux / Revues</b>	
Articles scientifiques	99
Articles scientifiques en anglais ou en langue étrangère	31
Articles de synthèse / revues bibliographiques	17
Articles de synthèse / revues bibliographiques en anglais ou en langue étrangère	13
Autres articles (articles publiés dans des revues professionnelles ou techniques, etc.)	13
Autres articles (articles publiés dans des revues professionnelles ou techniques, etc.) en anglais ou en langue étrangère	6
Commentaires d'arrêts	74
<b>Ouvrages</b>	
Monographies et ouvrages scientifiques, éditions critiques, traductions	19
Monographies et ouvrages scientifiques, éditions critiques, traductions en anglais ou en langue étrangère	1
Direction et coordination d'ouvrages scientifiques / édition scientifique	7
Direction et coordination d'ouvrages scientifiques / édition scientifique en anglais ou en langue étrangère	6
Chapitres d'ouvrage	130
Chapitres d'ouvrage en anglais ou en langue étrangère	41
Thèses publiées / éditées	5
<b>Colloques / congrès, séminaires de recherche</b>	
Éditions d'actes de colloques / congrès	18
Articles publiés dans des actes de colloques / congrès	121

Autres produits présentés dans des colloques / congrès et des séminaires de recherche	131
Organisation de colloques / congrès	49
<b>Produits et outils informatiques</b>	
Logiciels	1
Bases de données	6
Outils d'aide à la décision	0
Corpus	NON
...	
<b>Développements instrumentaux et méthodologiques</b>	
Prototypes et démonstrateurs	NON
Plateformes et observatoires	NON
...	
<b>Autres produits propres à une discipline</b>	
Créations artistiques théorisées	0
Mises en scènes	0
Films	0
...	
<b>Activités éditoriales</b>	
Participation à des comités éditoriaux (journaux scientifiques, revues, collections, etc.)	32
Direction de collections et de séries	4
<b>Activités d'évaluation</b>	
Évaluation d'articles et d'ouvrages scientifiques (relecture d'articles / reviewing)	OUI
Évaluation de projets de recherche	NON
Évaluation de laboratoires (type Hcéres)	OUI
Responsabilités au sein d'instances d'évaluation	OUI
<b>Contrats de recherche financés par des institutions publiques ou caritatives</b>	
Contrats européens (ERC, H2020, etc.) et internationaux (NSF, JSPS, NIH, banque mondiale, FAO, etc.)	0
Contrats nationaux (ANR, PHRC, FUI, INCA, etc.)	5
Contrats avec les collectivités territoriales	0
Contrats financés dans le cadre du PIA	0
Contrats financés par des associations caritatives et des fondations (ARC, FMR, FRM, etc.)	0
<b>Post-doctorants et chercheurs seniors accueillis</b>	
Post-doctorants	0
Chercheurs seniors accueillis	10



Indices de reconnaissance	
Prix	7
Distinctions	6
Appartenance à l'IUF	0
Responsabilités dans des sociétés savantes	OUI
Invitations à des colloques / congrès à l'étranger	75
Séjours dans des laboratoires étrangers	0

### Points forts et possibilités liées au contexte

Le CEDIN a été en mesure de développer une politique scientifique ouverte, fédératrice tant sur le plan national qu'international. Il a su répondre à différents appels d'offres, nouer un partenariat avec un certain nombre d'organisations relevant de l'Organisation des Nations Unies et avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La création de bases de données a accompagné cette démarche.

La production scientifique globale est abondante et remarquable, en particulier au regard du nombre de membres titulaires ; elle est également de grande qualité.

Son activité scientifique s'est concrétisée au travers de différents colloques et publications d'ouvrages collectifs et individuels de référence, par de nombreux travaux publiés dans les principales revues scientifiques (nationales et internationales) ; reconnue par différents prix et distinctions, elle s'est aussi orientée vers la formation des étudiants, notamment de master, en intégrant systématiquement les jeunes chercheurs doctorants dans les publications de l'unité de recherche et les manifestations scientifiques organisées, tout en s'ouvrant sur l'extérieur par de nombreuses coopérations internationales (université, représentations diplomatiques, organisations internationales). Le CEDIN a aussi initié de nouvelles approches en termes de formation au travers de la création de Diplôme d'université en s'appuyant sur les compétences acquies et développées dans le cadre des recherches menées en son sein.

### Points à améliorer et risques liés au contexte

Le CEDIN n'a pas été en mesure de répondre pleinement à des appels d'offre européens et internationaux et n'a pu participer à des forums internationaux où la compétence de ses membres aurait permis d'asseoir la présence d'une doctrine scientifique et de compétences scientifiques reconnues. Cette difficulté liée à des ressources restreintes ne permet pas aux membres de ce centre d'intégrer pleinement une évidente dynamique juridique internationale, elle-même marquée par la faible présence de la doctrine universitaire française.

### Appréciation sur la production, le rayonnement et l'attractivité

Le CEDIN est un centre de recherche reconnu nationalement et internationalement dont la production et l'activité scientifiques en font l'un des centres de recherche majeurs en droit international.

## B - Interactions avec l'environnement non académique, impacts sur l'économie, la société, la culture, la santé

<b>Interactions de l'unité avec l'environnement non académique, impacts sur l'économie, la société, la culture, la santé</b> Période du 01/01/2013 au 30/06/2018	
<b>Brevets, licences, déclarations d'invention</b>	
Déclarations d'invention	0
Brevets déposés	0
Brevets acceptés	0
Brevets licenciés	0
<b>Interactions avec les acteurs socio-économiques</b>	
Contrats de R&D avec des industriels	0
Bourses Cifre	0
Créations de laboratoires communs avec une / des entreprise(s)	0
Création d'entreprise, de start-up	0
<b>Activités d'expertise scientifique</b>	
Activités de consultant	OUI
Participation à des instances d'expertises (type Anses) ou de normalisation	NON
Expertise juridique	OUI
Rapports d'expertises techniques, produits des instances de normalisation	OUI
<b>Produits destinés au grand public</b>	
Émissions radio, TV, presse écrite	11
Produits de vulgarisation : articles, interviews, éditions, vidéos, etc.	22
Produits de médiation scientifique	OUI
Débats science et société	5
...	

### Points forts et possibilités liées au contexte

Le CEDIN a développé un ensemble d'interactions avec son environnement y compris sur le plan médiatique. En ce sens, il a pu s'impliquer dans des thèmes d'actualité, faisant preuve d'une réactivité aux préoccupations du moment comme en matière financière sur la restructuration de la dette obligatoire des Etats, le règlement des situations d'insolvabilité affectant les Etats. Sa réactivité s'est notamment illustrée par la formulation de propositions comme celle relative à la création d'un centre international pour la sauvegarde financière des Etats. Les membres du centre ont pu assurer une expertise internationale et développer une approche pratique du droit international qui a été valorisée par des partenariats internationaux de haut niveau (notamment des organisations internationales telles que l'OCDE, l'ONU, l'IDLO et des universités étrangères) et l'association de membres du CEDIN à différentes instances (arbitres internationaux, conseils juridiques, juges assesseurs à la Cour national du droit d'asile).

## Points à améliorer et risques liés au contexte

En regard de ses activités, le CEDIN souffre d'un faible nombre de thèses financées par des dispositifs ne relevant pas du champ universitaire intrinsèque comme les conventions CIFRE. En outre, la faiblesse des moyens financiers alloués à ce centre ne lui permet pas de participer pleinement en adéquation avec son importance aux activités internationales d'expertise.

### Appréciation sur les interactions avec l'environnement non académique, impacts sur l'économie, la société, la culture, la santé

Le CEDIN est un centre reconnu nationalement et internationalement qui a su développer une réactivité en relation avec les thématiques d'actualité.

## C – Implication dans la formation par la recherche

<b>Implication dans la formation par la recherche de l'unité</b> <b>Période du 01/01/2013 au 30/06/2018</b>	
<b>Produits des activités pédagogiques et didactiques</b>	
Ouvrages	5
E-learning, moocs, cours multimédia, etc.	5
<b>Productions scientifiques (articles, ouvrages, etc.) issus des thèses</b>	
Productions scientifiques (articles, ouvrages, etc.) issus des thèses	3
<b>Formation</b>	
Nombre de personnes Habilitées à Diriger des Recherche (HDR)	15
Nombre d'HDR soutenues pendant la période	2
Nombre de doctorants	91
dont doctorants bénéficiant d'un contrat spécifique au doctorat	20 (sans compter les ATER)
Nombre de thèses soutenues	20
Durée moyenne des thèses	6,5 ans
Stagiaires (BTS, M1, M2)	0
Labellisation nationale ou internationale des formations (Erasmus Mundus p ex.)	0

## Points forts et possibilités liées au contexte

La formation par la recherche est l'un des objectifs majeurs de ce centre tant en direction des étudiants de niveau masters que de niveau doctoral. Le centre apporte un soutien matériel et financier aux doctorants leur permettant de participer à des colloques et conférences de niveau national ou international. Le nombre des thèses soutenues sur la période du contrat (20 sur 2013-2018) est important ; ces docteurs ont intégré le cadre universitaire pour un nombre significatif d'entre eux en réussissant à différents concours (qualification MCF et recrutement, concours d'agrégation). En outre, une démarche en direction de la soutenance de HDR permet d'élargir le champ des directions de thèse. Cette orientation a été en outre complétée par une insertion de docteurs dans des institutions non universitaires (organisations internationales, ministère...).

Le CEDIN a pu bénéficier de postes d'ATER.

## Points à améliorer et risques liés au contexte

La durée d'une thèse de doctorat relève d'une durée moyenne supérieure élevée. Il conviendrait de limiter dans le temps les durées qui pourraient être jugées excessives d'inscription en doctorat. Il n'y a pas eu de sensibilisation organisée aux questions d'éthique et d'intégrité scientifique, approche à renforcer. Les comités de suivi des doctorants ne sont pas un élément majeur de l'analyse de l'avancement des thèses.

### Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Le CEDIN est un centre de recherche qui a su faire le lien entre la formation de niveau master et doctoral et la recherche. Les doctorants sont systématiquement impliqués dans les travaux de recherche collectifs de l'unité de recherche, démarche qui caractérise le CEDIN.

## CRITÈRE 2 : ORGANISATION ET VIE DE L'UNITÉ

<b>Organisation et vie de l'unité</b> <b>Période du 01/01/2013 au 30/06/2018</b>	
Ratio femmes/hommes dans l'unité	56/63
Ratio femmes/hommes parmi les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'unité	009/12
Ratio femmes/hommes parmi les docteurs et doctorants de l'unité	43/48
Ratio femmes/hommes aux postes de responsabilité de l'unité (direction, sous-direction de l'unité, direction d'équipe, etc.)	0/2

## Points forts et possibilités liées au contexte

L'animation de cette unité est assurée par un directeur (publiciste) et un directeur adjoint (privatiste). Le CEDIN a pu s'adapter aux conditions matérielles actuelles et à son environnement en développant un fonctionnement souple, collégial, et en mettant à la disposition de ses membres des locaux permettant un travail collectif en s'appuyant sur des ressources en particulier documentaires nécessaires en regard du domaine de recherche concerné et fédératrices car facteurs de cohésion et discussion en commun des travaux de recherche engagés. Le règlement intérieur du CEDIN a été modifié en 2018. Il traduit un fonctionnement souple du centre qui bénéficie de moyens financiers limités, fonctionnement articulé autour d'une assemblée générale qui discute et décide de la politique scientifique et d'un conseil qui assure la gestion des questions administratives et financières. Le fonctionnement de l'unité de recherche est collégial.

Le CEDIN bénéficie d'un secrétariat général assuré par un ingénieur.

Une communication interne par voie électronique permet d'assurer la diffusion des décisions prises et de l'actualité de ce centre.

Le développement d'une Fédération de recherche : FIND (Fédération interdisciplinaire de Nanterre en droit) n'a pas remis en cause les modalités d'animation et de fonctionnement de ce centre.

Une forme « d'esprit CEDIN » s'est imposée avec le temps.

## Points à améliorer et risques liés au contexte

La recherche d'une parité ou d'un équilibre sur le plan scientifique a été trouvée entre publicistes et privatistes. Il n'en va pas de même pour ce qui est de la parité femmes/hommes pour l'animation du centre ou des axes de recherche ou même dans les recrutements en particulier s'agissant des professeurs. Ces différents points mériteraient d'être améliorés, tant sur les questions relatives aux recrutements et aux rééquilibrages internes à opérer.

### Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le CEDIN est un centre qui vit « bien » et qui s'est donné avec le temps une forme d'identité fonctionnelle.

## CRITÈRE 3 : PERSPECTIVES SCIENTIFIQUES À CINQ ANS ET FAISABILITÉ DU PROJET

### Points forts et possibilités liées au contexte

Le CEDIN a fait évoluer son champ de recherche européen en ne se limitant plus au droit de l'Union européenne et s'est ouvert au droit international privé vers l'arbitrage et le droit transnational.. Il a initié huit axes thématiques de recherche dont plusieurs sont novateurs, par exemple en ce qui concerne les archives et le droit international, les biens communs, les médias, les investissements. Certains axes ont aussi une vocation fédératrice et transversale comme la question des immunités, l'analyse de la justice internationale,... Cette réactivité à de nouveaux questionnements lui confère une indéniable attractivité et la possibilité de développer des démarches transdisciplinaires et communes à différents centres de recherche de Nanterre et avec d'autres centres. Les doctorants sont associés à ces différentes démarches. L'implication du CEDIN dans des réseaux internationaux est un point majeur d'affirmation de son identité.

Ses membres participent à un ensemble diversifié d'organisations et de sociétés savantes tout en se retrouvant dans les comités de lecture de nombreuses revues.

### Points à améliorer et risques liés au contexte

Mener à bien huit thématiques de recherche suppose une responsabilisation plus affirmée et affichée de ces axes de recherche mais aussi de pouvoir disposer de moyens financiers qui ne sont pas actuellement en adéquation avec de telles perspectives de recherche. Ce faisant aucune priorité de recherche n'est clairement mise en avant.

### Appréciation sur les perspectives scientifiques à cinq ans et la faisabilité du projet

Le CEDIN affiche une politique ambitieuse autour de trois champs de recherche scientifique et de huit thématiques de recherche, ce qui suppose le développement de sources de financement qui ne se limitent pas à des dimensions d'abord locales. Le développement des publications en anglais par les membres du centre, affirmé au cours du précédent contrat, devrait être encouragé même si les membres du centre affichent vouloir aussi assurer le développement à l'international d'une francophonie juridique.

## RECOMMANDATIONS A L'UNITÉ

### A – Recommandations concernant les produits et activités de la recherche

En l'état actuel des choses et en particulier des dotations financières allouées à ce centre depuis quelques années, tout en intégrant la situation présente en termes de recrutement d'enseignants-chercheurs, le CEDIN se doit de réfléchir à de nouveaux axes d'insertion professionnelle en particulier pour ses doctorants/docteurs.

### B – Recommandations concernant l'organisation et la vie de l'unité

Le CEDIN devrait développer une approche plus concentrée et équilibrée en matière de recherche et de recrutement. La dimension paritaire doit être encouragée tout comme l'accentuation de la formation des doctorants en matière éthique.

## **C – Recommandations concernant les perspectives scientifiques à cinq ans et la faisabilité du projet**

Vouloir initier au sein de trois champs de recherche, huit thématiques différentes dont certaines doivent être mieux identifiées, y compris sur le plan interne, paraît ambitieux mais difficile notamment au regard des moyens financiers et humains attribués ; de plus, certains de ces axes ne sont pas en eux-mêmes des axes structurants de la recherche. Il est recommandé de « prioriser » les thématiques affichées tout en assurant une plus grande responsabilisation de ces axes.

## DÉROULEMENT DE LA VISITE

### DATE DE LA VISITE

**Début :** 08 février 2019 à 09 h 40

**Fin :** 08 février 2019 à 17 h 40

### LIEU DE LA VISITE

**Institution :** Université Paris Nanterre

**Adresse :** 200, avenue de la République 92001 Nanterre

### Locaux spécifiques visités

Salle bibliothèque et de travail

### DÉROULEMENT OU PROGRAMME DE VISITE

La visite s'est déroulée conformément au calendrier préalablement établi :

09 h 40 : présentation par le directeur M. Latty des activités du CEDIN, de ses moyens, de son organisation et de ses axes de recherche. Réponses aux différentes questions soulevées par le comité d'experts.

10 h 50 : réunion à huis clos avec l'équipe de direction du CEDIN

11 h 45 : réunion à huis clos avec les membres du CEDIN hors la présence de la direction de l'équipe.

Par la suite :

15 h 20 : audition des doctorants du CEDIN (avec ceux du CRDP)

16 h 30 : entretien avec madame AJI Vice-président de la recherche de l'Université

17 h 00 : discussion à huis clos des membres du comité d'expert et avec le conseiller scientifique du Hcéres

17 h 40 : fin de la mission

# OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES



Nanterre, le 28 mars 2019

HCERES  
Département d'évaluation de la Recherche  
2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS

Réf. : E2020-EV-0921204J-DER-PUR200017134-026351-RT

**Objet : réponse de l'établissement déposant – évaluation de l'unité de recherche Centre de droit international de Nanterre (CEDIN)**

—  
Dossier suivi par :

Mme Hélène Aji  
Vice-Présidente Recherche  
Tel : +33 01 40 97 74 27  
Mail : Helene.Aji@parisnanterre.fr

Madame, Monsieur,

L'Université Paris Nanterre adresse ses plus vifs remerciements au comité de visite HCERES pour l'attention portée aux spécificités de l'unité de recherche CEDIN.

En tant que tutelle, nous prenons bonne note du point d'attention concernant le financement de la recherche doctorale et la construction de projets de niveau national et européen,.

Nous accompagnerons le CEDIN dans le développement de ses liens avec le milieu socio-économique. Nous examinerons avec les directrices et directeurs de recherche les possibilités de conventionnement CIFRE pour les doctorants, dans la mesure où leurs thématiques se construisent en lien direct avec l'actualité du droit international.


Sur des points plus précis de l'évaluation, nous avons conscience des contraintes financières qui peuvent peser sur une équipe comme le CEDIN et encouragerons la réponse aux nombreux appels à projet pertinents pour son domaine de recherche, en mettant à disposition les dispositifs d'appui à la recherche de l'établissement.

Déployé sur un champ de recherche très ample, le CEDIN est une équipe d'accueil à l'identité affirmée et reconnue. Elle est attractive pour les jeunes collègues et les doctorants et a su développer un esprit collégial propice au développement de recherches de très haute tenue.

Cette centralité dans le paysage des recherches en droit international a été reconnue par le comité et nous sommes heureux que les qualités du CEDIN aient été soulignées dans le rapport.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président de l'université  
Jean-François Balaudé



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

